



Mai 2022

30

Le journal des
piqueurs

Karine
Joncoux

Maire

Édito

C hères Olliéroises,
chers Olliérois

C'est encore dans un contexte mondial particulier que j'écris ces quelques lignes. La crise du Covid non encore résolue, la crise Ukrainienne qui vient s'ajouter à cela et en fil rouge la crise écologique qui sévit avec des conséquences non négligeables sur ce qui fait la force de notre territoire rural, l'agriculture. Les temps sont difficiles et nous pourrions nous décourager face à tous ses enjeux mais nous devons rester optimistes, toutes les crises sont suivies d'un renouveau.

L'équipe municipale ne se décourage pas et continue à œuvrer pour améliorer comme elle le peut votre environnement, votre quotidien. Elle continue à faire avancer les projets et notamment celui de la restauration de l'Église. Ce bâtiment, inscrit aux Monuments Historiques fait l'objet d'une étude débutée en 2016. Cette étude a conclu à un projet de restauration complet, dont le montant atteint quasiment les 1 200 000 €, divisé en trois phases de travaux. L'année 2022 verra débuter les travaux de la première phase. L'acquisition du bâtiment « Bouchut » laisse aussi entrevoir de nouvelles opportunités de développement pour la commune.



Des projets commencent et d'autres se terminent comme l'adressage que beaucoup d'entre vous attendent avec impatience. Vous connaîtrez bientôt votre nouvelle adresse à l'occasion d'une inauguration prévue cet été sur la place de l'église dont nous vous donnerons plus de détails prochainement. L'hiver étant passé, nous allons aussi pouvoir inaugurer le parc de jeux qui fait le plaisir des grands comme des petits. Je vous donne donc rendez-vous le vendredi 13 mai à 16h30 devant la mairie.

L'agenda ne s'arrête pas là, il est très riche pour les mois à venir grâce à un tissu associatif divers et surtout à des bénévoles très assidus et volontaires dont je ne peux que saluer l'engagement si important pour une petite commune comme la nôtre. Chacune de ces associations ressent tout de même la même problématique, le manque de bénévoles, alors si vous avez ne serait-ce qu'une petite heure à donner de temps en temps, rapprochez-vous d'elles, elles en ont besoin. Vous aurez d'ailleurs l'occasion de les découvrir lors de la fête des associations du 11 septembre.

Je terminerai cet édito en rendant hommage à deux personnes qui ont marqué la commune par leur engagement et nous ont quitté en ce début d'année 2022 : Bernard Delgove, adjoint au maire de la commune de 2014 à 2016 et bénévole très actif dans l'association Anima'Pique et Patrick Itier, sapeur-pompier volontaire à Saint-Jeand-des-Ollières. Nous saluons leur altruisme et présentons toutes nos condoléances à leur famille respective.

Bonne lecture !



Nouveau logo

Mireille
Chabrier

« Ceux qui me connaissent comme céramiste découvriront que je suis également infographiste et c'est avec plaisir que j'ai accueilli la proposition de l'équipe municipale de réaliser le nouveau logo de notre commune.

Mais pourquoi refaire un logo lorsqu'il en existe déjà un, me direz-vous ? Le souhait de la municipalité était d'avoir un visuel actuel et simplifié dont elle serait pleinement propriétaire, (l'ancien ayant été gracieusement dessiné pour l'ancienne municipalité par Franck Vattel), se posait alors la question des droits à l'utiliser sur divers supports.

Un logo est un dessin qui véhicule des valeurs, celles de notre village ancré dans son environnement paysagé et patrimonial, celles de ses habitants et de son équipe municipale. Sa création peut à priori paraître aisée, au regard de la simplicité du graphisme, en réalité c'est un exercice complexe.

Le premier objectif est de cerner les désirs du commanditaire et de lui proposer des pistes de travail sous forme de croquis. Les grandes lignes étant fixées, le travail d'infographie peut commencer avec, là encore, beaucoup d'échanges et de propositions pour caler les différents éléments graphiques.

Et voici le résultat après quelques réunions, une trentaine de mails échangés, une centaine de fichiers enregistrés sur l'ordinateur : un village résumé à ses éléments remarquables, l'église et le presbytère entourés de quelques maisons, une vague verte pour symboliser la colline sur laquelle il est posé et un arbre pour la nature qui l'entoure ».



Adressage

Les noms des rues ont été entérinées par une délibération du 7/04. Le travail avec la Poste est donc terminé et nous allons passer à la phase de fabrication et d'installation des plaques. Ayant à cœur de travailler avec l'artisanat local, nous avons fait le choix de faire fabriquer les plaques de rues et les numéros en lave émaillée par un artiste de Billom. L'installation des poteaux sur lesquels seront posées les plaques de rues sera effectuée par la Régie de territoire des 2 Rives, entreprise d'insertion à Billom.

La commune a fait une demande de subvention dans le cadre du FIC pour un montant de 4 131 € et de la DETR pour 4 426 € pour un total des travaux qui s'élève à 18 445 €, soit un reste à charge pour la collectivité de 9 888 € HT auxquels s'ajoute l'accompagnement de la Poste pour un montant de 4 590 € HT.

Une inauguration au cours de laquelle vous seront distribués votre certificat d'adressage et votre numéro de maison sera organisée courant juillet.

Bouchut

La vente du bâtiment « Bouchut » à l'EPF Auvergne a été signée fin mars pour la somme de 90 000 €. La convention de portage entre la commune et l'EPF Auvergne a été signée pour une durée de 10 ans et une annuité d'environ 9 900 € dont la première sera versée en 2023. Afin de bénéficier de la gestion complète du bâtiment, la commune va aussi signer avec l'EPF une convention de gardiennage et nous pourrons ainsi commencer à utiliser le bâtiment.

Dans un premier temps, nous souhaitons utiliser une partie de l'espace disponible pour que les associations puissent stocker leur matériel dans un endroit sécurisé et pratique. En parallèle, nous allons débuter l'étude de préfiguration du bâtiment pour laquelle nous souhaitons votre vive participation afin que lieu soit adapté à vos envies et besoins. C'est Stéphanie Cante qui nous accompagnera dans cette mission qui commencera mi-mai pour se terminer en octobre. Cet accompagnement dont le coût s'élève à 13 400 € sera subventionné à hauteur de 80 % par le Parc Naturel Régional Livradois Forez.

Eglise

La consultation des entreprises devrait débuter d'ici quelques semaines si bien que nous espérons voir le début des travaux de la tranche ferme, qui prévoit la reprise des maçonneries extérieures et la rénovation de la toiture et du clocher, fin 2022. Le montant de ces travaux est estimé à 415 900 € HT et nous espérons pouvoir bénéficier de 80 % de subvention provenant de la DRAC, de l'état via la DSIL, du Département et de la Région.

L'argent récolté via la souscription à la Fondation du Patrimoine viendra compléter ce financement. A ce jour, la somme de 8 500 € est atteinte sur les 10 000 € attendus.

Bâtiment Bouchut



Infos municipales

Projet de piste forestière à Chavarot

La municipalité a repris le projet de création d'une piste forestière initié par l'ancienne équipe. Jusqu'à maintenant, les engins de débardage ainsi que les grumiers dégradaient le chemin qui monte dans les bois de Chavarot, et coupaient régulièrement le câble téléphonique situé près du dépôt de bois, créant ainsi de gros désagréments pour les riverains. Afin de trouver une solution pérenne à cette situation, il a été décidé de réaliser une aire de stockage et de retournement sur une parcelle communale boisée desservie par une piste forestière. Cette voie de 250 mètres de long et 4,5 mètres de large, créée sur le chemin existant, permettra l'accès des camions au stockage. Les arbres plantés à l'emplacement de l'aire de stockage seront exploités, le fruit de la vente permettra de réduire le coût. Un dossier de demande de subvention a été déposé fin mars auprès de la Direction Départementale des Territoires. Coût estimatif des travaux : 13 131 € HT.

Subventions : 10 504 € HT.

Coût estimatif commune hors fruit de la vente de bois : 2 323 €.

L'équipe municipale tient à préciser que ces travaux ne doivent pas être considérés comme une incitation à l'exploitation forestière et notamment les coupes à blanc mais qu'ils sont réalisés dans le but d'améliorer la situation actuelle évoquée précédemment.

Covoiturage

Le covoiturage est une solution efficace pour réduire à la fois les coûts de carburant et les émissions de CO2. Dans notre territoire rural où la voiture reste indispensable, il représente donc la solution idéale mais n'est pas toujours simple à mettre en place. C'est pourquoi l'équipe municipale souhaite s'engager sur cette thématique en organisant **une rencontre autour du covoiturage lors de la fête des associations** à la rentrée prochaine. En attendant, il est possible de proposer et de trouver des trajets en utilisant la plateforme gratuite de la Région « Movici » :

<https://movici.auvergnerhonealpes.fr/>

Nouveaux arrivants

Si vous emménagez sur la commune, n'hésitez pas à venir vous présenter à la mairie. L'équipe municipale a à coeur d'accueillir les nouveaux arrivants. Un kit d'accueil vous sera offert avec des informations concernant le territoire, un guide de randonnée, des renseignements touristiques, les brochures éditées par Billom Communauté et le Parc Naturel Régional Livradois - Forez et une affiche du village.

Bienvenue à Saint-Jean !

AGENDA

- ▶ **Samedi 7 mai** - Marché de printemps - 16 h / 19 h - place de l'église (Panier de la dernière pluie)
- ▶ **Vendredi 13 mai** - Inauguration aire de jeux pour enfants - 16 h 30 - mairie
- ▶ **Dimanche 15 mai** - Vide-grenier (Animapique)
- ▶ **Vendredi 20 mai** - Projection Ciné parc - 20 h 30 - salle polyvalente
- ▶ **Samedi 21 mai** - Récital *L'amour en chansons* - 18 h - salle polyvalente (l'Olléroise)
- ▶ **Dimanche 22 mai** - Fête de la nature - Centre d'Ailleurs
- ▶ **Samedi 4 / dimanche 5 juin** - *Rendez-vous aux jardins* - mairie, le bourg et les hameaux
- ▶ **Vendredi 10 juin** - Projection Ciné parc - 20 h 30 - salle polyvalente
- ▶ **Dimanche 12 juin** - concert chant choral *Bouts du monde* - 14 h 30 - église de Saint-Jean
- ▶ **Mardi 21 juin** - Fête de la musique - scène ouverte - place de l'église (réservation en mairie)
- ▶ **Samedi 25 Juin** - Nuit des Piqueurs (Animapique)
- ▶ **Samedi 2 juillet** - Marché d'été - 16 h / 19 h - place de l'église (Panier de la dernière pluie)
- ▶ **Judi 14 juillet** - Feu d'artifice, musique, buvette, repas (l'Olléroise)
- ▶ Du **dimanche 31 juillet au samedi 13 août** - Exposition Art et artisanat - salle polyvalente (Animapique)
- ▶ **Dimanche 7 août** - Les randonnées de Térésa - (Animapique)
- ▶ **Dimanche 11 septembre** - Fête des associations

Pour vous tenir informés des actualités :

Le site internet de la commune

saintjeandesollieres.fr

L'application Intramuros

Les panneaux d'affichage sur la commune

Vers la sobriété lumineuse : sensibiliser les habitants, former les élus.

La commune de Saint-Jean participe à la **démarche d'accompagnement participative sur l'éclairage public** avec le Parc Naturel Régional Livradois-Forez afin de réfléchir aux bonnes pratiques à adopter contre les **effets nocifs de la pollution lumineuse**.

Accompagnés par le collectif Renoir, composé de géographes, écologues et urbanistes du paysage, une conférence, un atelier ainsi qu'une balade nocturne ont été proposés en février dans la commune. Une première étape très riche d'enseignements et de prise de conscience qui sera suivie par d'**autres rendez-vous participatifs** qui permettront de réfléchir d'une façon globale sur les besoins et ressentis de la population, pour aboutir à des aménagements et **évolutions en matière d'éclairage public**.



Pendant les vacances, c'est le cirque à Saint-Jean !

Martin Freyermuth, artiste et enseignant de cirque Olliérois a proposé **2 stages d'initiation** pendant les vacances de février et d'avril à destination des enfants entre 6 et 12 ans. Cinq séances de 3 heures chacune ont permis aux jeunes circassiens de **découvrir les arts du cirque**. Au travers de disciplines telles que l'acrobatie, la jonglerie, l'équilibrisme ou les portés acrobatiques, la quinzaine de participants a pu profiter d'une activité épanouissante près de chez eux, à un tarif modique : 10 € pour les enfants de la commune 20 € pour les extérieurs. La commune, en prenant en charge **80% du coût du stage**, souhaite permettre au plus grand nombre l'accès à des activités ludiques et culturelles et envisage de renouveler cette proposition qui a rencontré un beau succès. Nous étudions donc la possibilité de proposer aux enfants des stages sur l'année, pendant les vacances scolaires.

Voyage imaginaire en Amérique latine avec Ana Carla Maza

Dimanche 13 mars, dans le cadre de la saison culturelle 2021-2022 *Les Automnales*, portée par le Conseil Départemental, la **chanteuse et violoncelliste cubaine** Ana Carla Maza s'est produite à l'église. Seule sur scène avec son violoncelle, sa voix suave a transporté le public en Amérique latine. L'artiste a revisité avec délicatesse les musiques traditionnelles de son enfance et partagé ses propres compositions. Cette chanteuse et instrumentiste virtuose fait corps avec son violoncelle, dont elle explore les sonorités, de la bossa nova brésilienne à la habanera cubaine, entre fougue et sensibilité.



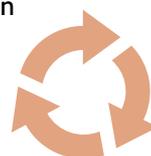
POINT BUDGÉTAIRE

L'excédent de fonctionnement c'est quoi ?

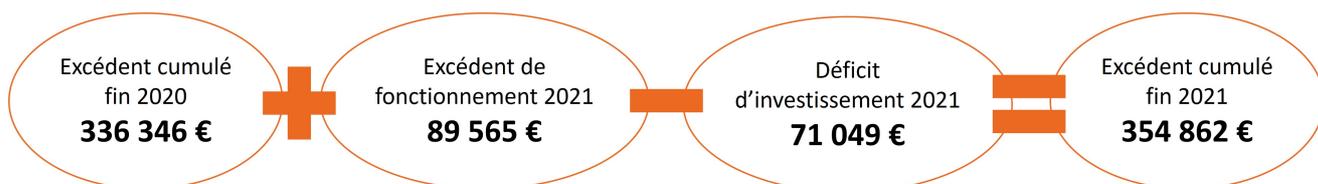
Il est calculé en faisant la différence entre les recettes de fonctionnement (dotations de l'état, impôts locaux, revenus locatifs, ...) et les dépenses (charges de personnels, charges courantes tel que l'électricité, les combustibles, les fournitures de bureau, les remboursements d'emprunts ...).

Cette différence correspond alors à la **capacité d'autofinancement de la commune**, c'est-à-dire la somme que la commune peut engager sur une année dans des dépenses d'investissement.

L'investissement, c'est ce qui permet à la commune d'entretenir le bâti et de mettre en place de nouveaux projets. Les investissements sont la plupart du temps soutenus par des subventions diverses provenant de l'Etat, du Département, de la Région ... Le déficit d'investissement correspond alors à la différence entre les dépenses réalisées et les subventions reçues.



En 2021



 **L'année 2022** sera marquée par un grand chantier qui devrait débiter au 4^{ème} trimestre, celui de l'Église. Le coût des travaux, ajouté à ceux de la mission de l'architecte, s'élèvent à 535 630 € TTC. Ce projet sera évidemment subventionné mais le décalage entre les dépenses, le paiement des subventions et le remboursement du FCTVA nous oblige à réaliser un emprunt de 50 000 €.

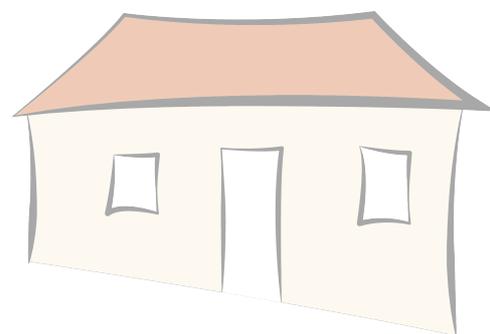
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Église : Travaux + études 436 358 € HT / Subventions estimées 332 721 €

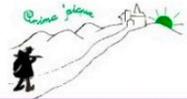
Isolation et sécurisation de l'école : 26 000 € HT / Subventions estimées : 10 130 €

Achat de mobilier : 7 500 €

Etude Bouchut : 13 400 € / Subvention : 10 720 €



ANIMA'PIQUE



ADIEU BERNARD !

Le 5 mars 2022 nous avons eu l'immense chagrin de perdre notre ami Bernard DELGOVE enlevé par une implacable maladie. Tous ceux qui l'ont connu se souviendront de sa joie de vivre, son humour, son dynamisme, son empathie, son dévouement aux autres et son sens de l'engagement.

Nous partageons la peine de toute sa famille.

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN :

Les séances ont repris le lundi 13 septembre. 2021 .Elles auront lieu tous les lundis de 19 h à 20 h

RANDONNÉES :

De petites randonnées accompagnées de 8 km (environ) sont organisées tous les mercredis à partir de 14 h, rendez-vous place de l'Eglise. (Covoiturage si départ hors du bourg) Inscription gratuite.

Renseignements : Sabine CROS (06 33 96 04 65)

Un résumé de nos activités de l'été 2021 :

NUIT DES PIQUEURS :

Traitant par le mépris les prévisions météo pessimistes près de 90 personnes sont venues bien décidées à profiter de la fête. Ils ne furent pas déçus. Les animations de grandes qualité (musique, théâtre de rue, spectacle de feu), l'ambiance conviviale et l'excellence du repas mirent à tous la joie au cœur.



APRÈS-MIDI DES ÉCRIVAINS ET DES ARTS:

Le 25 juillet 9 écrivains de tous styles dédicèrent leurs ouvrages. Ils reçurent la visite d'un peu plus de 100 personnes. L'ambiance chansons de notre ami Julien Charbon apporta un plus de grande taille à cette présentation. La semaine suivante trois écrivains n'ayant pas pu venir ce jour-là et connaissant notre manifestation avaient souhaité faire une séance de rappel ils eurent le même succès. Une preuve qu'à l'ère du numérique le livre est encore très prisé dans notre environnement.

EXPOSITION ART, ARTISANAT

C'était la 40ème mais cette quadragénaire a toujours autant de succès.

Du 25 juillet au 09 Août c'est un peu plus de 500 personnes qui sont venues contempler les œuvres de 34 exposants (cartonniste, designers, peintres,



dessinateurs, sculpteurs, photographes artistes du métal, du textile, émailleurs sur lave, mosaïstes, tapissier d'ameublement,



créateurs de bijoux...). Depuis 40 ans il y a chaque année du nouveau et du mieux.

LES RANDONNÉES DE TERESA :

Un proverbe dit : « Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin. » mais il semble que ce 01 Août elle ait quelque peu arrêté le randonneur car cette année la fréquentation des Randonnées de Teresa fut inférieure à celle des précédentes années. Toutefois les 90 participants qui prirent le départ ne le regrettèrent pas car peu après le temps se mit au beau et comme à l'ordinaire tout se termina dans la bonne humeur.

MARCHÉ ARTISANAL ET VIDE-GRENIER : DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2021 :



Une affluence

imposante : Cette manifestation, prévue en mai, avait dû, pour les raisons sanitaires que vous connaissez

être reportée en septembre. Bien nous en prit, son succès dépassa nos espérances (et aussi, un peu nos prévisions). C'est une quinzaine d'artisans et un peu plus de 60 vendeurs au déballage qui nous honorèrent de leur présence. Quant aux visiteurs ils dépassèrent largement le millier. Victime de son succès le stand restauration se trouva en rupture de stock de quelques produits ce qui fit que certains visiteurs ne purent pas être servis comme ils le désiraient. Nous les prions de nous en excuser.



Calendrier

2022

MAI

Dimanche **15**
**Marché Artisanal
et Vide-Grenier**



JUIN

Samedi **25**
Nuit des Piqueurs



JUILLET

Dimanche **31**
**Après-midi des
Ecrivains
et des Arts
Ouverture de
l'exposition
Art et Artisanat**

AOÛT

Du Dimanche
**31 Juillet au
Samedi 13 Août**
**Exposition art et
Artisanat**
Dimanche **07 Août**
Les Randonnées

**ART ET
PATRIMOINE OLLIÉROIS**

L'association Art et Patrimoine Olllierois a pour objectif la valorisation du patrimoine de Saint-Jean-des-Ollières, c'est pourquoi au mois de novembre 2021, à Chavarot, elle a restauré une ancienne croix de chemin très abîmée. Cette nouvelle croix en chêne fut ainsi inaugurée en présence des élus de la commune autour du verre de l'amitié.

Si, vous aussi, vous souhaitez protéger le patrimoine historique et culturel de votre commune, n'hésitez pas à nous rejoindre pour d'autres projets !

Jean-Michel 06 19 80 25 14 - Martine 06 76 82 70 39



PANIER DE LA DERNIÈRE PLUIE



Tous les vendredis, près de chez vous, des produits de qualité, majoritairement bios, de saison, en circuit court, avec des producteurs locaux

Les témoignages de nos consommateurs, consommatrices

Pourquoi avez-vous choisi le Panier de la dernière Pluie ?

Fonctionnement simple, bon, bio et local.
Du renouveau, de la fraîcheur et une réelle envie d'y arriver ensemble.

Quelle importance accordez-vous au fait d'avoir un point de distribution dans votre commune - ou proche de - votre commune ?

Facilitation, moins de trajets, rencontre avec les producteurs, les habitants...
Moins de déplacements en voiture pour faire ses courses. Le Panier répond en partie au manque de commerces sur place.

Que représente pour vous ce choix de consommation ?

Soutenir les producteurs locaux, contribuer pour moins d'empreinte carbone.
Un engagement, mise en priorité de la qualité de ce que nous mangeons, quitte parfois à avoir à faire d'autres sacrifices sur des loisirs ou consommation accessoires.
Julie et Victor cultivent nos légumes, Patrice nous fournit lait et yaourts, Myriam nous régale de ses gâteaux, nous avons maintenant des visages et une réelle confiance.
Un système qui soutient l'emploi et le savoir-faire, qui participe à la bonne santé d'une société.

Le comité de suivi de la carrière (CSLC) s'est réuni le 15 février afin de faire le point sur l'exploitation de la carrière et plus particulièrement, sur les résultats de l'étude de modélisation acoustique, diligentée par l'exploitant suite aux nuisances relevées par le Collectif Busséol Environnement.

Cette réunion nous a permis d'exprimer notre vision critique de l'étude acoustique que nous estimons biaisée et irrecevable tant au niveau des mesures que des solutions proposées.

Cette expertise entachée de nombreux manquements qui la rendent inopérante dans son objectif d'apporter la « preuve irréfutable » que l'exploitant respecte ses obligations légales en terme d'émissions acoustiques et qu'il reste force de proposition pour réduire la gêne des riverains. Le collectif des riverains est convaincu que l'installation ne respecte pas ses engagements concernant les émissions sonores puisqu'ils en subissent régulièrement les nuisances inacceptables dans leur quotidien.

BUSSÉOL ENVIRONNEMENT

Nous tenons à rappeler que l'objectif de notre Collectif est d'assurer au sein du comité, le respect des dispositions de l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation de la carrière.

Or depuis 2018, année de renouvellement pour 30 ans de cette autorisation délivrée par la préfecture, les riverains membres du comité de suivi alertent inlassablement exploitant et préfecture sur les multiples violations à l'arrêté préfectoral : non contrôle des déchets inertes admis sur la carrière, dispositif de collecte des eaux de ruissellement défaillant, émissions sonores, émissions de poussières par temps venteux inadmissibles. Depuis 2018, l'exploitant nous écoute mais feint de traiter les problèmes. Face à cette situation, le Collectif Busséol Environnement travaille dorénavant à un recours formalisé au travers d'une plainte auprès de la préfecture et nous invitons toutes les personnes qui souhaitent soutenir cette démarche, à se manifester et à nous rejoindre : mail : busseol-environnement@riseup.net

L'OLLIÉROISE

Nouveau souffle pour l'association L'OLLIÉROISE !

Après deux ans de sommeil, L'olliéroise reprend du service avec une équipe renouvelée, pleine d'enthousiasme, d'énergie et d'idées nouvelles !

Notre objectif reste le même : contribuer à développer le lien intergénérationnel entre Olliérois et Olliéroises en proposant tout au long de l'année des manifestations et des activités diversifiées, régulières ou ponctuelles.

Nous avons démarré la programmation 2022 avec la manifestation traditionnelle du « Fougat », qui s'est déroulée le 19 mars dernier. Nous invitons toutes les générations à se retrouver autour d'un grand feu afin de célébrer l'arrivée du printemps.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que petits et grands, déguisés ou non, ont répondu présents ! Plus d'une centaine de personnes sont venues écouter l'histoire du *bonhomme hiver* contée par la Compagnie du Théâtre du Tramway, ont dansé sur les chansons de Pierre Auman et Pedro Panama, ont dégusté des bugnes « maison » et savouré un excellent vin chaud bien aromatisé !



Enfin, conformément à une vieille tradition, le bonhomme hiver, réalisé par les élèves de l'école primaire de Saint-Jean, a été brûlé dans le bûcher. Grâce aux cieux particulièrement cléments, ce fut une très belle soirée pleine de convivialité, ayant le goût d'un retour à une vie « normale » !

L'année va se poursuivre avec le 21 mai prochain le concert de Guy Vigouroux sur le thème de l'amour en chansons, le 5 juin notre participation à Rendez-vous au jardins, manifestation organisée par la municipalité en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire et enfin le 14 juillet l'invitation à un repas sur la place de l'Eglise pour célébrer tous ensemble la Fête nationale, en partenariat avec la municipalité. Si vous souhaitez nous rencontrer et pourquoi pas contribuer à nos activités, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : ollieroise@gmail.com

Nous vous attendons nombreux, à l'occasion des prochaines manifestations programmées, afin de faire vivre le lien intergénérationnel à Saint-Jean-des-Ollières.

Le bureau





Les animaux mal-aimés
ont des super pouvoirs,
protégeons-les !

Injustement victimes
de leur "mauvaise réputation",
venez découvrir combien ils sont indispensables
à l'équilibre de la Nature !

Rendez-vous le 22 mai
au Centre d'Ailleurs

9h-21h - Exposition de Philippe Grand, photographe naturaliste
9h-22 h - Ateliers (nichoirs...), visite, observation, tirage jeu, dessins...
11h-12h - Conférence de Catherine Lenne, enseignante-chercheuse,
"Dans la peau d'un arbre"
13h45-14h45 - Visite commentée du parc avec Catherine Lenne
15h-16h - Conférence de François Escullié, paléontologue :
"Ces animaux mal-aimés, du T-Rex au corbeau, la petite histoire
des dinosaures"
19h-20h - Conférence participative animée par l'Association
des Sciences Naturelles de l'Allier (ASNA)
avec Maxence Ducros (chauve-souris, musaraignes, rongeurs...),
Christopher Sevin (arthropodes du sol et sous-sol : collemboles, lules,
cloportes...) et Léo Pазze (serpents, lézards, orvets...)

Infos et réservations :
Le Centre d'Ailleurs
Chavarot
63520 SAINT-JEAN-DES-OLLIERES
www.lecentredailleurs.com
contact@lecentredailleurs.com
06.77.91.11.50

FÊTE DE LA NATURE

AU CENTRE D'AILLEURS

Dimanche 22 mai

Exposition, ateliers,
conférences, visite

Les animaux mal-aimés ont
des super pouvoirs,
protégeons-les.

Malmener les animaux mal-aimés,
c'est pas malin ! Penchons-nous
sur eux car ils sont encore
aujourd'hui victimes de leur
prétendue et si injuste "mauvaise
réputation" et découvrons
combien ils sont indispensables à
l'équilibre de la Nature.

Le programme de la journée :

09h00 - 21h00 Exposition-photo de Philippe GRAND

Via ses superbes photos, le célèbre photographe auvergnat
Philippe GRAND invite les visiteurs à changer de regard
vis-à-vis des animaux qu'on dit "mal-aimés".

09h00 - 22h00 Animations et ateliers

Atelier de fabrication de nichoirs pour oiseaux et
insectes. Visite du parc et observation de la Nature.

Dessins et coloriages sur le thème de la journée. Tirage /
Jeu

11h00 - 12h00 Conférence sur les arbres par Catherine
LENNE

Ils sont pleins de secrets et de mystères ces géants qui
nous entourent mais grâce à Catherine LENNE,
enseignante-chercheuse, nous allons nous mettre "Dans la
peau d'un arbre" !

13h45 - 14h45 Découverte des arbres du parc avec
Catherine LENNE

Visite commentée des arbres du parc avec Catherine
LENNE.

15h00 - 16h00 Conférence sur les animaux mal-aimés par
François ESCULLIÉ

Conférence avec le Paléontologue François ESCULLIÉ sur
le thème : "Ces animaux mal aimés, du T-Rex au corbeau, la
petite histoire des dinosaures".

19h00 - 20h00 Conférence participative animée par
l'ASNA

L'association des Sciences Naturelles de l'Allier (ASNA)
animera une conférence participative en trois parties :
Maxence DUCROS (Chauve-souris, musaraigne,
rongeurs...), Christopher SEVIN (Collemboles, lules,
cloportes,...), Léo PAZZE (Serpents, lézards, orvets,...).

Bi bliothèque

La bibliothèque de Saint-Jean-des-Ollières est ouverte les vendredis de 16h à 19h et les samedis de 10h à 12h.

Bienvenue à Céline Alotto qui a rejoint l'équipe des bénévoles. Elle assure également l'ouverture de la bibliothèque à la classe de primaire de Saint-Jean, un lundi sur deux, pour une lecture et un prêt de livres aux élèves. Merci Céline.

Nous serons présents lors des Rendez-Vous aux jardins, le 5 juin. Une animation est prévue avec Passeurs de Mots. Vous aurez à votre disposition, transats et documents variés sur la transition écologique, prêtés par la Médiathèque Départementale, Billom Communauté et Passeurs de mots.

Enfin, tout pour vous reposer de vos visites de jardins et de vos balades en vélo. Attention : Nous ne fournissons pas les chapeaux de soleil !

Merci à tous les bénévoles qui permettent que ce lieu soit vivant, riche de rencontres et de partages.



Vous êtes nombreux à assister aux séances Cinéparc qui, depuis plus de 30 ans est un service public. Il en porte les valeurs. Il amène le cinéma aux portes des habitants éloignés des salles et souvent de toutes activités culturelles. Il permet aux enfants de tous âges de découvrir des œuvres très diverses. Sa programmation est ouverte mêlant des films d'art et essai, mais également grand public.

Environ **700 séances pour 25 000 spectateurs dans une trentaine de communes** et 15 000 enfants scolarisés par an, assistent à ces projections. Ciné Parc développe de nombreux dispositifs d'éducation à l'image en direction des scolaires « cinés goûters » pendant les petites vacances ou séances « jeunes publics ».

Ciné Parc, c'est aussi des séances sur de nombreuses thématiques ou sur l'actualité tout au long de l'année et en été, des séances en plein air.

Tarif réduit : 3.50€. Abonnements : 4.20€. Tarif normal : 5.50€. On vous espère toujours plus nombreux.

Séances à Saint-Jean les vendredis soir à 20 h30 toutes les 3 semaines.

Le box office pour 2021

1 : *Adieu les cons* - 12 séances, 41 spectateurs en moyenne

2 : *Délicieux* - 10 séances, 24 spectateurs en moyenne

3 : *Kamelot* - 7 séances, 33 spectateurs en moyenne

École

Dans la continuité des travaux effectués précédemment sur la toiture, il convient **d'isoler le bâtiment de l'école afin de faire des économies d'énergie** (le bâtiment est chauffé par des convecteurs électriques et n'est pas du tout isolé). Nous prévoyons une isolation des combles avec de la laine de bois pour un montant de travaux de 13 788 € HT. Ces travaux ont fait l'objet d'une demande de subvention à hauteur de 28 % soit 3 860 € dans le cadre du FIC.

Nous pourrions aussi bénéficier d'une petite prise en charge via les certificats d'économie d'énergie.

L'inspectrice de l'éducation nationale a pointé un défaut de sécurité sur notre école et nous demande l'installation d'un visiophone à l'entrée. Nous avons fait établir un devis par la société S13S s'élevant à 6 233 € HT. Pour compléter ces travaux, il convient de changer la porte d'entrée de la cour. Le devis, de l'entreprise Julien Morel s'élève à 1 603 €. Ces travaux seront pris en charge à 80 % par le fond interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

Inscription à l'école Les parents ayant des enfants nés en 2019 sont invités à contacter l'école afin d'inscrire leur enfant en petite section à la rentrée 2022-2023. Cette année, les enfants nés en 2020 avant le 30 juin pourront aussi être accueillis de manière progressive en toute petite section. Les inscriptions auront lieu entre le 16 mai et le vendredi 17 mai de 12h00 à 13h30 ou après 16h15. Une demande de rendez-vous préalable devra être faite auprès de l'école au 0473709807 ou par mail à ecole.st-jean-des-ollieres.63@ac-clermont.fr.

Service civique La commune a recruté Blanche Macaluso en service civique. Sa mission qui se déroule exclusivement à l'école consiste à **favoriser la participation de tous les enfants et leur inclusion en milieu scolaire et périscolaire**. Dans ce cadre, elle accompagne la classe de maternelle pendant le temps scolaire et périscolaire et intervient aussi pour réaliser un diagnostic du gaspillage alimentaire à la cantine.

La commission communale des impôts directs

La commission communale des impôts directs (CCID) est constituée par le Maire et six commissaires désignés par le directeur départemental ou régional des finances publiques sur une liste de contribuables dressée par le conseil municipal. Ses missions sont les suivantes :

- ✓ Évaluer les propriétés bâties et non bâties : elle donne son avis sur les évaluations des propriétés bâties et non bâties déterminées par les services fiscaux qui vont servir de base à l'ensemble des impôts directs locaux,
- ✓ Informer l'administration des changements affectant les propriétés bâties et non bâties non pris en compte par les services fiscaux.

L'évaluation de la valeur locative est un calcul complexe que nous ne détaillerons pas ici mais il se base sur plusieurs paramètres dont notamment le classement de la maison. Ce classement comporte huit catégories : grand luxe, Très confortable, Confortable, Assez confortable, Ordinaire, Médiocre, Très médiocre

Le tableau qui détaille chacune de ces catégories est disponible en mairie ou sur ce lien suivant <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006191446/2011-03-30/>.

Lors de la tenue de la commission des impôts en 2021, il a été pointé des incohérences dans le classement des habitations de la commune avec des habitations entièrement rénovées en catégorie 7 ou 8 et des maisons plutôt ordinaires en catégorie 4. C'est pourquoi la commission a décidé d'entamer un travail de réajustement, l'objectif étant que l'impôt soit juste pour tous. Si vous pensez être dans une de ses situations, vous pouvez vous-même adresser aux services des impôts une déclaration HI que vous pouvez obtenir en mairie ou sur le lien suivant <https://www.impots.gouv.fr/formulaire/6650/impots-locaux-locaux-dhabitation>.

FOCU Billom co



Recyclerie

Le territoire de Billom Communauté a la chance d'accueillir depuis 2020 **une recyclerie** installée 1 route de Clermont à Billom. Elle fonctionne grâce à la mobilisation des bénévoles de l'association « Les Petites Pépites » qui compte aujourd'hui 31 adhérents. D'après les données fournies par le SBA, 240 tonnes de mobilier ont été collectées sur le territoire de Billom Communauté, en 2020. Cela représente le deuxième plus gros gisement, avant le textile, les métaux et les DEEE (déchets des équipements électriques et électroniques). L'ADEME estime que 2 à 4 % des gisements pourraient être destinés au réemploi et à la réutilisation. Ces pourcentages (4%), appliqués au gisement « Mobilier » de Billom Communauté mettent en évidence un potentiel de réemploi de 9,6 tonnes de mobilier par an. En 2021, 20,9 tonnes ont été collectées par la recyclerie. 14,8 tonnes d'objets sont sortis de la recyclerie, dont 8,6 tonnes en vente magasin. Le taux de réemploi par la vente est donc de 41 %.

La recyclerie est ouverte les lundis de 10h à 13h, les mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

L'association manque de bras donc n'hésitez pas à la contacter si vous souhaitez apporter votre contribution au développement de la filière du réemploi sur Billom Communauté.



Schéma directeur cyclable

Billom Communauté a recruté un bureau d'étude, l'échappée, afin d'élaborer un **schéma directeur cyclable** sur son territoire. L'objectif est de déterminer quels aménagements pourraient être faits sur notre territoire afin de valoriser la pratique du vélo que ce soit pour les trajets du quotidien ou pour le loisir. La qualité paysagère de notre territoire mérite aussi que l'on s'intéresse au développement du vélotourisme. Pour élaborer ce schéma directeur, le bureau d'étude souhaite s'appuyer sur les habitants du territoire en créant un groupe des ambassadeurs vélos. Si vous êtes **intéressés par cette démarche** et que vous souhaitez y participer, vous pouvez prendre contact directement avec la mairie.

Accueil jeunes enfants

Si vous recherchez des informations sur les différents modes d'accueil pour vos jeunes enfants sur le territoire, il existe un guichet unique, le relais petite enfance (RPE) de Billom Communauté joignable au 04 73 73 43 28 ou par mail rpe@billomcommunaute.fr.

Billom Communauté propose deux multi-accueils sur son territoire à savoir : les Pitchouns du Jauron à Vertaizon qui propose de 20 à 30 places, les Petits Dômes à Glaine-Montaigut qui propose 17 places.

Ces deux multi-accueil sont éloignés si bien que la garde d'enfants sur notre commune rurale est la plupart du temps assurée par des assistantes maternelles. A Saint-Jean-des-Ollières, elles sont au nombre de deux ce qui ne semble plus suffisant par rapport à la demande. C'est pourquoi nous avons besoin que de nouvelles vocations émergent. Des réunions d'informations « devenir assistant(e) maternel(le) » sont organisées par le service de la PMI du département :

- ✓ Le vendredi 3 juin à 9h30 à la Maison des Solidarités de Billom avenue de la République Billom - Inscription obligatoire au 04 73 60 71 70
- ✓ le mardi 7 juin à 9h à la Maison des Solidarités d'Issoire - 11 rue Jean Jaurès 63500 (entrée par la rue de la Treille) - Inscription obligatoire au 04 73 89 48 55.

Pour finir, un projet d'installation d'une **MAM, maison des assistantes maternelles** est en cours sur Saint-Dier-d'Auvergne, nous invitons les jeunes ou futures jeunes mamans à remplir le questionnaire disponible sur ce lien <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfELpuOw7NuY8HgOtPOfkyBDz6sYxusnK5KHol7obOsAJlcCA/viewform?fbclid=IwAR0N0w-ilgsftzp2iHUFNtvcYvAdKNwUpUSiD49X0jXvwy5fLPb0raXqks> qui permettra aux assistantes maternelles initiatrices du projet de faire leur étude de besoin.

ÉTAT CIVIL

Octobre 2021 - Avril 2022

Naissances

Le 30/11/2021, Louis CHAMPEIX, à Issoire

Le 04/12/2021, Aïhsen TASCONE MARTINE, à Issoire

Décès

Le 11/11/2021, RODILHAT Bernard Jean, à la Maison de Retraite de St-Jean-des-Ollières

Le 22/11/2021, PILLEYRE Georges René Alain, à la Maison de Retraite de St-Jean-des-Ollières

Le 02/12/2021, COUDERT Denise veuve BONHOMME, à la Maison de Retraite de St-Jean-des-Ollières

Le 08/12/2021, FOUILHOUX Andrée Jeannine Eugénie épouse COUDERCHET, à Billom (domiciliée Le Vacher à St-Jean-des-Ollières)

Le 17/12/2021, COUDERT Josette Jeanne veuve BELINGER, à la Maison de Retraite de St-Jean-des-Ollières

Le 03/01/2022, CHASSAING Rémi Etienne Raoul, à la Maison de Retraite de St-Jean-des-Ollières

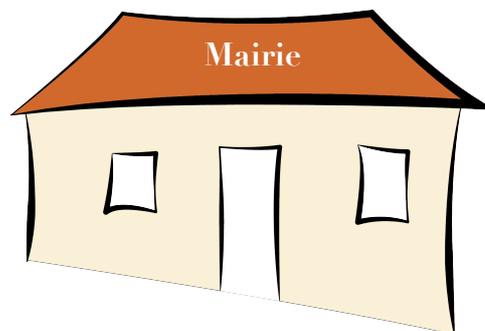
Le 14/01/2022, FALCIN Giovanni Simon, à la Maison de Retraite de St-Jean-des-Ollières

Le 02/03/2022, FOULHOUX Marcel Antoine Joseph, à Issoire (domicilié à la Maison de Retraite de St-Jean-des-Ollières)

Le 07/03/2022, DELAVET Didier, à La Collange, St-Jean-des-Ollières

Le 01/04/2022, ROUX Serge Louis Marius, à la Maison de Retraite de St-Jean-des-Ollières

Le 04/04/2022, LIGOT André René, à la Maison de Retraite de St-Jean-des-Ollières



INFOS PRATIQUES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET BUREAU DE
POSTE

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h
mercredi 9h - 12h / semaines paires
samedi 9h - 12h / semaines impaires
sur rendez-vous les après-midis

PERMANENCES DES ÉLUS
samedi matin 9h - 10h30 ou sur rendez-vous

CONTACT 04 73 70 90 17
secretariat@stjeandesollieres.fr
www.saintjeandesollieres.fr

EN CAS D'URGENCE
04 73 70 68 75
07 66 32 62 20

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS
MUNICIPAUX : Consultables sur le site de la
commune / onglet Infos mairie.

DÉLIBÉRATIONS : Consultables sur demande
au secrétariat de mairie en version papier.

LE JOURNAL DES PIQUEURS : Bulletin municipal de la commune de Saint-Jean-des-Ollières

Directrice de la publication : Karine Joncoux - Conception et réalisation : Valérie Le Postec

Rédaction des textes : Mireille Chabrier, Janet Chraz, Marie-Jeanne Couret, Dominique Guillemette, Karine Joncoux, Valérie Le Postec, Martine Lerouilly, Serge Pointud, Catherine Queindec, Evelyne Serra.

Photos : droits réservés. Dépôt légal : 2ème trimestre 2022. Tirage : 350 exemplaires. Imprimé par nos soins.